

Condition de participation : Gagne un pari simple dans la catégorie « Total de buts »
Une participation par client.

Événements sportifs : OGC Nice vs Paris Saint Germain le 06.10.

Condition de mise :

Pari simple : 30 € minimum par pari en argent réel (pas de crédits de jeu non-retirables, pas de paris combinés ou systèmes), cote minimum de 2.

Condition de crédit : 5€ en crédits de jeu non-retirables à gagner

Conditions du crédit de jeu non-retirables : simple/combiné en direct, valable sur tous les sports.

Date de crédit du crédit de jeux non-retirables : Le crédit de jeu non-retirables sera crédité sur les comptes des joueurs dans un délai de 24H après la fin de la promotion.

Autres conditions : Si un joueur effectue plusieurs fois le même pari (et ce, même à des cotes différentes), il pourra être exclu de la promotion à tout moment.

Offre cumulable avec le bonus de bienvenue.

Les paris systèmes et les paris sur lesquels a été effectué un Cash Out ne sont pas éligibles à la promotion. Aucun pari placé avec un crédit de jeu non-retirable n'est éligible à la promotion.

Si le pari est annulé, le joueur doit placer un nouveau pari sportif pour bénéficier de l'offre. L'offre ne s'applique pas si les événements sont annulés.

En acceptant et en recevant l'offre, le joueur confirme avoir pris connaissance des termes et conditions de l'offre.

En cas de problèmes techniques, la société se réserve le droit de refuser le paiement du crédit de jeu non-retirable au joueur.

La Société se réserve le droit de modifier, d'annuler, de suspendre cette offre à tout moment et d'annuler tout pari en cas de pratique irrégulière.

Les Conditions Générales s'appliquent à cette offre.